L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE **BOBIGNY** 93-115, Rue DE LA REPUBLIQUE 93000 BOBIGNY

CLASSEMENT SANS SUITE

L'Officier du Ministère Public

MAITRE DEHAN & SCHINAZI 174 RUE DE COURCELLES 75017 PARIS

Références à rappeler : RO

AFM -

Référence : Monsieu

Rédacteui

Maître,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois 000210 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.4 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.5,AL.6 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à BOBIGNY(93000), RUE DE STALINGRAD, en date du 20/12/2018 à 16h33, par procès verhal n° dressé par PM BOBIGNY, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de votre réclamation et du procès-verbal, j'ai procédé au classement sans suite de cette (ces) contravention(s).

La Trésorerie Amendes de Seine St Denis a été informée par nos services, de l'annulation de l'amende forfaitaire majorée.

Une demande de restitution des points a été transmise par nos soins au Ministère de l'Intérieur par courrier séparé.

Dans le cas où votre client(e) aurait effectué le règlement partiel ou total de cette majoration (à titre de paiement ou de consignation), il (elle) sera remboursé(e) ultérieurement par la Trésorerie Amendes de Rosny sous Bois.

Je vous pris d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées

Fait à BOBIGNY, le 21/07/2021

L'OFFICIER DUMINISTERE PUBLIC Le Commandant de Police DEVEZE Olivier